

ST-JUSTIN

Jedi,  
25 fév. 1937.

Vol. XVI.  
No. 16

Rédigé en  
collaboration

# L'Echo de Saint-Justin

Editeur-Propriétaire: W.-H. Gagné

Journal Hebdomadaire

Abonnement:

Canada: \$1.00  
E.-Unis: \$1.50

Rédaction et Ad-  
ministration  
St-Justin,  
Co. Maskinongé.

## REVOLUTION...

Certains mots ont joui, dans le passé, d'une terrible puissance: nous n'avons qu'à rappeler les trois cris faux de la Révolution française "liberté, égalité, fraternité." Je ne veux pas ici faire le procès de cette Révolution: elle s'est elle-même jugée.

Mais puisque, aujourd'hui, ce mot "révolution" se trouve sur toutes les lèvres, j'ai cru bon, afin d'éviter un malentendu pour le jour où je vous parlerai de la Révolution que nous, les jeunes, nous ferons, de préciser le sens que les différents peuples d'Europe et d'ailleurs lui ont donné.

Ainsi nous jouons cartes sur table et nous évitons bien des ennuis.

\* \* \*

D'abord, la révolution russe... Et, cette révolution, qu'est-ce? Sinon la substitution du communisme et comme doctrine religieuse et comme doctrine sociale et comme doctrine politique d'une part et comme régime politique d'autre part, à l'ancien régime et aux anciennes idéologies.

Au nom de quels principes s'est faite cette révolution? Sur quoi se fondait cette révolution? Les révolutionnaires de la Russie soviétique mettaient à la base de leur action révolutionnaire que l'homme est né pour le bonheur terrestre et que c'est dans la complète satisfaction de ses besoins qu'il trouve et réalise ce bonheur. C'était avouer, du fait, leur athéisme: c'était nier, chez l'homme, tout principe spirituel. Pour eux, point d'au-delà.

Si donc le bonheur est l'apanage de l'homme durant son séjour et passage sur la terre; si donc l'homme ne se survit pas à lui-même par l'immortalité de son âme, comment réaliser ce bonheur? le rendre parfait?

Ici je touche au but, à l'idéal communiste. Pour les communistes, tout ira bien, chacun aura sa part de bonheur qui le satisfera pleinement, le jour où il y aura plus de justice matérielle et une meilleure répartition des richesses. Et, pour eux, concevoir une meilleure répartition des richesses et l'exiger, c'est dans leur intention, violer le droit de propriété, droit qui est naturel à l'homme et qui est un de ses plus sûrs appuis pour l'accomplissement de son destin; c'est violer la famille, autre solide — le plus solide et le plus inné — appui de l'homme dans l'accomplissement de son destin; c'est violer la liberté de l'individu, et, du fait, lui enlever sa responsabilité, — et pourtant, c'est ça qui fait sa grandeur et sa dignité. En bref, c'est abaisser l'homme au rang et niveau d'une machine à produire pour consommer, et à consommer pour produire. C'est le règne de la bête... intelligence qui asservit son esprit à ses besoins vitaux.

Le régime communiste a-t-il réussi à instaurer son paradis terrestre? Toutes les misères de la Russie soviétique nous laissent plutôt croire à un enfer terrestre.

Et même si ce régime avait réussi temporairement à satisfaire aux exigences de son idéal, nous le condamnerions avec force parce que nous savons que "l'ordre véritable n'est pas seulement l'exacte répartition des richesses et la satisfaction des besoins du corps," mais plutôt "la satisfaction des besoins de la personne totale, spirituel et charnel liés".

Que la révolution russe ait échoué, cela ne surprend personne. Qu'elle ne soit pas une révolution au sens plein et fécond du mot, cela se voit.

\* \* \*

Et la révolution fasciste... Vous connaissez la dictature de Mussolini... Vous n'ignorez pas non plus l'immense progrès matériel qu'il a accompli depuis son arrivée au pouvoir. Nous n'avons qu'à rappeler la conquête de l'Ethiopie, conquête qui s'est faite contre toutes les autres puissances de l'Europe, sauf l'Allemagne, et, tout de suite, nous avons une idée de la puissance de l'Italie. Je ne nierai pas non plus que le peuple italien soit heureux.

Seulement... L'Etat est trop puissant. Il est la raison même de vivre des Italiens. Il a droit à tous les sacrifices, — qu'il sait exiger avec assez d'impératif pour que l'homme ne soit plus libre de refuser. Il s'est intégré dans toutes les formes de l'activité italienne et les a tournées à son seul bénéfice. Il a assumé toutes les fonctions sociales et économiques, au point que "l'homme n'est plus qu'un rouage du mécanisme de l'Etat".

Ce qui revient à dire que l'Etat est devenu comme une Providence. L'Etat qui ne doit être qu'un moyen s'est constitué fin avec la complicité des hommes. Ces derniers se sont intégrés dans l'Etat pour perdre leur réalité en ne devenant que de simples rouages. En face de l'Etat, ils ont démissionné: chacun lui a remis sa liberté pour devenir un esclave sans âme, au besoin. Enfin, l'homme n'est pas responsable, parce qu'il n'a plus sa liberté. Où cela conduit? A l'asservissement du principe spirituel chez l'homme, à la négation de la personne humaine.

Qu'un régime de dictature, qui anéantit l'homme pour le mieux intégrer dans l'Etat, soit condamnable, cela se conçoit

## Les troubles de 1837

LEUR REPERCUSSION DANS LES PAROISSES DE MASKINONGE, RIVIERE-DU-LOUP, YAMACHICHE, ET LA VILLE DES TROIS-RIVIERES.

Les premières assemblées anti-coercitives eurent lieu dans la région de Richelieu, à Saint-Ours. C'est le 7 mai 1837 que le docteur Wolfred Nelson tint cette assemblée. Ce fut le signal de l'agitation dans la Province de Québec. Comme ces assemblées se succédaient, (1) le gouverneur Gosford émit la proclamation suivante, en date du 15 juin 1837:

PROVINCE DU BAS CANADA

GOSFORD.

Son Excellence le très-honorable Archibald comte de Gosford, baron Worthingham de Beches, dans le comté de Suffolk, capitaine-général et gouverneur-en-chef dans et sur les provinces du Haut et du Bas-Canada, vice-amiral d'icelles et un de nos très honorables Conseillers privés, etc. etc.

PROCLAMATION

Vu que certains sujets de Sa Majesté ont récemment tenu dans différentes parties de cette province des assemblées publiques, auxquelles ils ont adopté des résolutions ayant pour objets la résistance à l'autorité légitime du Roi et du Parlement et la destruction des lois, dont le but principal est, à l'aide de la Divine Providence, d'assurer la tranquillité et le bonheur de tous les sujets de Sa Majesté, et vu que dans ces assemblées ceux qui en ont été les auteurs, hommes mal disposés et pervers, se sont servis d'artifices et de fausses représentations pour répandre parmi le peuple des avancés et des opinions en contradiction avec les devoirs des loyaux sujets de Sa Majesté, et avec les principes reconnus de la constitution, ennemis de l'autorité légitime de Sa Majesté et de son Parlement, et de nature à faire croire aux sujets de Sa Majesté qu'ils sont absous de toute allégeance, qu'ils ne peuvent s'attendre à recevoir de la mère patrie ni justice ni protection, et qu'ils doivent se servir d'autres moyens pour les chercher ailleurs, quand une occasion favorable se présentera.

Et vu que je suis déterminé, ainsi que mon devoir me le prescrit de défendre de la manière la plus efficace contre ces procédés, et contre ces tentatives illégales, la prérogative de Sa Majesté et l'autorité du Parlement (prérogative et autorité que l'on ne saurait révoquer en doute), et ce pour maintenir et assurer aux sujets canadiens de Sa Majesté l'existence de leurs institutions civiles et religieuses et la continuation de la paix et d'un bon gouvernement en cette province;

Et vu, que dans les occasions ci-dessus mentionnées, l'on a sciemment fait des représentations entièrement dénuées de vérité, dans le dessein d'engager les sujets de Sa Majesté à renoncer à leur allégeance et de leur faire croire que le Parlement du Royaume-Uni a violé ou qu'il entend violer les justes droits et privilèges des sujets de Sa Majesté en cette province, et qu'il est sur le point d'adopter des mesures oppressives;

(à suivre sur la page 6)

assez facilement pour un catholique.

\* \* \*

Et la révolution hitlérienne... Que Hitler soit un grand politique, puisque à l'égal de Mussolini, personne ne contestera. Qu'il ait fait de l'Allemagne le pays de l'ordre par excellence, pas davantage.

Ce n'est pas sous cet angle qu'il faut envisager et juger l'oeuvre politique d'un homme.

Disons tout de suite que toutes les restrictions que nous avons faites sur l'oeuvre politique de Mussolini sont également vraies pour ce qui est de l'oeuvre politique d'Hitler.

De plus, Hitler n'est pas un catholique, n'est pas un chrétien: il est un Allemand même en religion. Hitler n'est pas un homme doué d'un corps et d'une âme, mais un Allemand doué d'un corps et d'une âme. Vous saisissez le dangereux de cette philosophie: il n'y a de véritable valeur que la race: tout, pour sa domination sur le monde. C'est le culte de la Race qui remplace l'autre culte.

Où cela conduit? A défier la race, en la faisant l'objet même de la religion.

Qu'un tel régime soit à l'avance inacceptable, même du simple point de vue humain, rien que de naturel.

\* \* \*

Pour ma part, je condamne toutes ces révolutions, pas en tant que révolution, mais en tant que résultats. Par, ailleurs, elles ne sont que "des interrègnes qui marquent un moment d'arrêt de la véritable révolution". Et j'avoue, en terminant, que la révolution est une nécessité, mais que je la conçois "comme une forme positive de la vie". C'est ce que nous verrons dans un prochain article.

Jean DAUDET.

## L'Origine du Carême

Jéhan d'Ivray, femme de lettres d'une grande érudition, recherchant l'origine de l'institution du carême (ou quaresme), la fait remonter aux temps primitifs du christianisme. Elle eut lieu, suivant les Pères de l'Eglise, en mémoire du jeûne du Christ dans le désert. Les premiers moines pratiquaient le carême avec la plus grande austérité. Ceux de l'Egypte ne prenaient par jour que douze onces de pain, la moitié à none, c'est-à-dire à trois heures de l'après-midi, la seconde moitié le soir avec un peu d'eau. D'après le témoignage de saint Bernard, en France, au XIIe siècle, non seulement les moines, mais les fidèles jeûnaient encore jusqu'au soir.

Des moines, l'obligation s'étendit aux fidèles, de telle sorte que nul ne put sans péché s'en dispenser. Charlemagne, qui commanda à tant de peuples nouveaux convertis prononça, dans un capitulaire daté de 789, la peine de mort contre quiconque mangerait de la viande pendant ce temps, à moins que ce fût par nécessité ou en secret auquel cas l'évêque pouvait soustraire le coupable à la mort en lui imposant une pénitence.

La prohibition des aliments a beaucoup varié suivant les temps et les lieux. Dans les premiers siècles, les uns s'abstenaient de tous les animaux, les autres d'oeufs, de fruits et même de pain, tandis qu'ailleurs on mangeait du poisson et même de la volaille.

Ce dernier usage tenait à une interprétation du livre de la Genèse. Les oiseaux et les poissons ayant été créés le même jour, on en concluait qu'ils étaient de même nature et ce fut assez tard qu'on ne permit plus que les oiseaux de rivière.

Un édit royal datant de la moitié de XVIIe siècle ne permettait l'usage de la viande que sur le certificat d'un médecin et d'un curé, et accordait le privilège exclusif de la viande de boucherie aux Hôtels-Dieu. La volaille et le gibier étaient prohibés. Les Parisiens qui voulaient faire quelque diner gras en carême se rendaient à Charenton, où il y avait un prêche de huguenots et où, par conséquent on pouvait trouver de la viande. Une ordonnance de 1659 proscrivit sévèrement ces repas.

La durée du carême est loin d'avoir été uniforme partout. Tandis qu'à Constantinople et dans toutes provinces d'Orient, il datait de sept semaines avant Pâques, on le commençait huit jours plus tard en Illyrie, en Egypte, et dans toute l'Afrique et la Palestine. Les anciens moines observaient trois carêmes de quarante jours chacun: le premier avant Pâques, le second avant la St-Jean, le troisième avant Noël.

Aujourd'hui, dans l'église orthodoxe le carême de la Saint-Jean est remplacé par celui de la Panava (la sainte Vierge) qui se fait avant la fête de l'Assomption. Le carême de l'Orient grec est bien plus sévère que le notre: durant quarante jours on se nourrit de légumes, de fruits: tout autre aliment, y compris le lait, doit être sévèrement banni.

Si le carême est un temps de pénitence, il représente aussi l'époque favorable à l'éloquence de la parole chrétienne. Les plus grands orateurs sacrés ont dû leur réputation à leurs sermons de carême.

Au milieu de ce temps consacré à la pénitence et aux méditations, la mi-carême agite ses grelots pour le plus grand plaisir de la foule.

Tous les pays d'Europe ont continué de fêter la mi-carême comme un répit "aux austérités" obligatoires qui le lendemain retrouveront leur rigueur. De nos jours il semble que la mi-carême ait complètement détroné le mardi gras.

**L'ECHO DE SAINT-JUSTIN**  
 JOURNAL HEBDOMADAIRE  
**W.-H. Gagné & Fils**  
 Editeurs-Propriétaires,  
 SAINT-JUSTIN, Qué.

Le prix de l'abonnement est de \$1.00 par année pour le Canada et \$1.50 pour les Etats-Unis. — Toute année commencée est due en entier.

Conformément à la tradition et dans l'intérêt d'une juste liberté, il est entendu que les articles de l'Echo sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.

Pour le tarif des annonces, impressions, etc., on voudra bien s'adresser à nos bureaux.

**Heure Catholique**

au poste C K A C. de 5h. à 5h.45

La causerie à l'Heure catholique du 28 février, organisée par le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal, sous le distingué patronage de S. Exc. Mgr Gauthier, archevêque-coadjuteur, sera donnée par M. H. Boudreault, P.S.S., assistant supérieur du Grand Séminaire de Montréal. Les causeries de l'Heure catholique sont consacrées cette année aux directives pontificales. Le conférencier exposera les directives pontificales sur la culture religieuse.

Cette causerie, irradiée par le poste C K A C. commence à 5h précises. A 5h.20 programme musical exécuté par le Choeur Pie X, sous la direction de M. Ethelbert Thibault, P.S.S.

**LA LOI DES CONVENTIONS COLLECTIVES**

Que la loi des conventions collectives de travail ne soit pas parfaite, tous l'admettent, même ses auteurs. Déjà d'excellents amendements ont été suggérés. Les législateurs seraient bien inspirés de les accepter. Faut-il aller cependant jusqu'à condamner ce qui constitue les bases mêmes de la loi: la convention entre un patron et des "associations de salariés"? Ce serait à notre sens une erreur.

Les organisations professionnelles sont nécessaires. Elles déchargent l'Etat, vivant des directives de l'encyclique Quadragesimo Anno, de multiples besognes pour lesquelles il n'est pas fait, elles prennent en main les intérêts de la profession tout entière.

Que ces organisations procurent à leurs membres certains avantages, rien en cela que de naturel et de légitime, mais elles sont loin de constituer une caste fermée. Y entre qui veut, pourvu qu'il se conforme aux règlements établis dans l'intérêt commun. Confier à un autre organisme, à une Chambre économique, par exemple, composée d'autant de compétences qu'on voudra, le soin de régler les rapports entre patrons et ouvriers, de fixer les salaires, d'établir les conditions de travail, etc., ce serait enlever à la profession une charge qui lui appartient et qu'elle seule peut bien remplir.

"L'Ordre Nouveau".

**LA VERITE SUR L'ESPAGNE**

Détruisons, avant tout, un préjugé qui serait des plus funestes à l'avenir. La guerre contre le communisme marxiste n'est pas une guerre contre le prolétariat, moralement corrompu, pour une grande part, par les doctrines marxistes. Ce serait une calomnie, un crime et le germe d'une future guerre de classes en laquelle se verait forcément engagée la religion que d'attribuer à celle-ci une association quelconque avec l'armée pour humilier la classe ouvrière, ou si l'on veut pour pro-

téger de vieux abus qui n'auraient pas dû persister jusqu'à présent.

Les ouvriers n'ont rien à craindre, quels qu'ils soient, quel que soit le gouvernement ou syndicat auquel ils sont affiliés dans le but d'améliorer leur condition. Ni l'épée ni la religion ne sont leurs adversaires; l'épée, dont la tâche est de pacifier l'Espagne, sans quoi devient impossible le travail tranquille et rémunérateur; la religion, parce qu'elle fut toujours le rempart du faible et le facteur définitif de justice et de justice sociale. S'il plaît à Dieu que triomphe l'armée nationale, les ouvriers, ayant abandonné les chaînes d'une doctrine et de procédés essentiellement destructeurs de l'ordre social, peuvent être assurés d'entrer définitivement dans la voie où seront satisfaites leurs justes revendications.

Pour ce qui touche à l'Eglise, et en tant que son représentant, nous assurons de notre appui, sur le terrain doctrinal et social, toute entreprise dont le but sera de rendre à la classe ouvrière sa dignité et d'instaurer le régime de justice et d'équité qui unira tous les Espagnols par les liens d'une vraie fraternité qui ne se trouve nulle part en dehors d'elle.

Et qu'on ne dise plus qu'une guerre dont le principal ressort a été l'esprit chrétien de l'Espagne eut pour objectif de paralyser notre vie économique et sociale. C'est une guerre de systèmes ou de civilisation: jamais on ne pourra l'appeler une guerre de classes. Le sentiment de religion e de patrie qui a soulevé l'Espagne contre l'anti-Espagne le démontre.

Ces lignes sont extraites du document que le primat de l'Espagne S. Em. le cardinal Goma Tomas, vient d'adresser à l'univers et que l'Ecole Sociale Populaire (1961 rue Rachel Est, Montréal) publie dans sa collection de brochures à 15 sous.

**LE PREMIER ARCHEVEQUE DE L'ESTHONIE**

Le nonce d'Esthonie, Lithuanie et Lettonie, Mgr Arata, a consacré le premier archevêque d'Esthonie, le R.P. Eduard Profitlich, S.J.

En Esthonie, il y a 1,500,000 habitants, dont 2,000 catholiques qui sont divisés en 7 paroisses et dirigés par 12 prêtres. Trois de ces derniers disent la messe selon le rite Byzantin, un jésuite français selon le rite esthonien, et deux Capucins néerlandais selon le rite slave. Autrefois, le pays faisait partie de l'archevêché russe de Mohilew. La plupart des habitants sont protestants, avec à côté d'eux 90,000 orthodoxes russes et 110,000 orthodoxes esthoniens. Le diocèse d'Esthonie dépend des Congrégations consistoriales et orientales. Le Nouvel Ordinaire, qui a pris le titre d'archevêque titulaire d'Alexandria, a été le premier administrateur apostolique de l'Esthonie. Les

relations diplomatiques existent depuis quelques années entre ce pays et le Vatican. Il y a un ministre esthonien auprès du Saint-Siège, et un nonce apostolique en résidence à Riga (Lettonie). Un concordat est actuellement à l'étude.

**Une ancienne coutume qui se maintient**

L'Eglise des premiers temps a établi la coutume du poisson qui s'est maintenue jusqu'à ce jour.

Les pêcheurs, depuis l'Atlantique jusqu'au Pacifique, espèrent bien que les efforts actuellement faits par le Gouvernement Canadien pour pousser la consommation du poisson canadien auront pour résultat de faire manger du poisson à tout le monde pendant toute la semaine au lieu du vendredi seulement.

Quoique la consommation du poisson date des temps préhistoriques, l'Eglise Chrétienne des premiers temps décréta qu'il ne fallait pas manger de viande le vendredi ni les jours de jeûne, mais que celle-ci pouvait être remplacée par du poisson. De ce décret, nous est venue une coutume qui s'est maintenue jusqu'à nos jours et qui a poussé les peuples de toutes les religions à considérer le vendredi comme jour consacré au poisson, à l'exclusion des autres jours de la semaine.

D'après les têtes dirigeantes de l'industrie de la pêche, non seulement cette coutume fait du tort à l'industrie, mais elle dérobe de nombreux avantages au public. Si les gens mangeaient plus de poisson pendant la semaine, ils seraient assurés d'avoir du poisson plus frais et ils pourraient l'avoir aussi à des prix plus modiques. La demande croissante pour les produits de la mer, des lacs et des rivières donnerait un nouvel élan à toute l'industrie en général et, alors que les prix baisseraient, le prix payé au pêcheur augmenterait par suite de la diminution des frais généraux dus à ce que le public ne mange du poisson que le vendredi.

Ce mouvement d'encouragement à la consommation du poisson pendant la semaine est soutenu non seulement par l'industrie de la pêche mais aussi par la profession médicale. De nombreux rédacteurs de chroniques médicales dans les journaux ont fait valoir les qualités nutritives et salutaires du poisson. Grâce à sa richesse en protéines, sels minéraux et autres éléments salutaires, le poisson, disent-ils est un aliment important devant figurer dans tout régime alimentaire, vu qu'il est tout aussi nourrissant que d'autres aliments et plus facile à digérer.

Téléphone 117.

**G. E. HEROUX,**

Contracteur Electricien Licencié

INSTALLATION DE LUMIERES, FIXTURES, MOTEURS ET ACCESSOIRES ELECTRIQUES

Réparations de tous genres

53, rue St-Laurent, LOUISEVILLE, P. Q.

TEL.: 592

**Georges-Henri ROBICHON,**

C.R., O.B.E.

Avocat.

EDIFICE AMEAU

Coin Notre-Dame et Alexandre, TROIS-RIVIERES, P. Q.

**ECOLE COMMERCIALE SAVOIE**

Sainte-Ursule, Cté Maskinongé

COURS COMMERCIAL COMPLET.

Attention spéciale à l'anglais, à la comptabilité, à la sténographie et au droit.

PREPARATION AU CLASSIQUE.

**Dr J.-Aimé Dussault**

Chirurgien-Dentiste

**1222a Visitation MONTREAL**

Chez le Dr L'Heureux à MASKINONGE tous les jeudis de 10 A.M. à 5 P.M.

TEL. 32

HEURES DE BUREAU DE 9 a.m. à 9 p.m.

**Dr Robert Trudel**

DENTISTE

Successeur du Dentiste GÉLINAS.

88 ST-LAURENT,

LOUISEVILLE, P. Q.

TEL. 30

Examen de la Vue, Lunettes et Lorgnons

**EMILE GRANGER**

B. Ph. O. O. D.

Optométriste et Opticien

MASKINONGE, P. Q.

TEL. 30

**PHARMACIE GRANGER**

Spécialités: Prescriptions, Médicaments brevetés, articles de caoutchouc, etc.

Une visite à notre pharmacie, vous convaincra.

MASKINONGE, P. Q.

HEURES DE BUREAU

9 a. m. à 9 p. m., le lundi excepté

TELEPHONE:

AMheret 5982

**Dr A.-D. MILOT,**

B. A. L. D. S. D. D. S.

CHIRURGIEN - DENTISTE

774 BOULEVARD ST-JOSEPH EST

Entrez et sonnez

MONTREAL

TEL. 21

**Dr Ulysse Laferrière**

MEDICIN-CHIRURGIEN

Ex-interne des Hôpitaux Notre-Dame, Hôtel-Dieu, Ste-Jeanne d'Arc et Ste-Justine.

ST-BARTHELEMI, P. Q.

Pour plus de sécurité, confiez donc vos assurances à

**Theophile LAFONTAINE**

Représentant des meilleures Compagnies d'assurances feu, vie et accidents.

ST-BARTHELEMI, P. Q.

Tél. 44

B. P. 44

**Marchand & Vanasse**

Avocats et Procureurs

75 St-Laurent, LOUISEVILLE, P. Q.

Heures de bureau

9 à 12 hrs a. m.

2 à 5 hrs p. m.

7 à 8 hrs p. m.

Tél. 51

**Dr Willie WALKER**

Chirurgien - Dentiste

Machine à gaz

115 rue St-Laurent

LOUISEVILLE



**MAURICE LAURENT**

BIJOUTIER

Bel assortiment de montres, Bagues, Jones, Bijouteries, Etc., Etc. Réparations de toutes sortes à des prix très modérés.

Rue St-Laurent, LOUISEVILLE.

# LA VIE AGRICOLE

"Si l'homme des champs connaissait son bonheur"

## La vie coopérative

Le courrier nous apporte tous les jours des quantités considérables de lettres nous félicitant des résultats obtenus dans nos opérations de l'année 1936. Les journaux ont porté aux quatre coins de la Province la bonne nouvelle de notre réussite et les 300 délégués qui ont assisté à notre assemblée ont eux-mêmes fait une propagande qui n'est pas étrangère aux communications que nous recevons. Je dois vous avouer en toute sincérité que cela nous sert d'encouragement et de leçon.

D'encouragement dans ce sens que marquant une étape franchie au milieu de toutes sortes de difficultés, nous pouvons nous arrêter et avant de reprendre le chemin qui nous reste à parcourir, se fortifier en regardant celui que nous avons parcouru.

Les leçons que ces témoignages nous donnent ensuite sont d'abord celles qu'il ne faut jamais manquer de confiance dans les groupes de ceux qui répondent avec bienveillance aux efforts que l'on fait pour eux.

On méconnaît assez souvent que le sentiment profond qui unit celui qui aide à celui qui est aidé, et que de fois l'un est porté à se dire surtout dans les choses coopératives "qu'est-ce que ça sert"; l'on a tort et devant l'expression unanime de gens chez qui l'on aurait à peine espéré en vague intérêt, nous sentons une confiance et une détermination des mieux motivées.

Il est une autre leçon aussi qui est comme la résultante des deux autres et c'est le désir et la volonté de continuer jusqu'au bout ce que nous avons commencé en 1929.

Monsieur Firmin Létourneau, dans le mémorable discours qu'il prononçait à notre assemblée du 4 février, déclarait "que la Coopérative Fédérée, la "centrale" comme il voudrait l'appeler, est maintenant organisée sur des bases purement coopératives et que pour la placer ainsi il avait fallu l'énergie d'un dictateur à qui il avait fait confiance dans les premiers jours de la ré-organisation".

Monsieur Létourneau sait mieux que quiconque les efforts qu'il a fallu faire pour reprendre une société dont le début avait été vicié par la politique, la remettre aux mains des cultivateurs et la débarrasser de toute ingérence gouvernementale; et il faudrait que le discours de M. Létourneau soit répété partout et surtout à certains endroits où ceux là mêmes qui maudissaient l'ancienne coopérative, parce qu'elle était entachée... de politique, voudraient aujourd'hui y replonger tout simplement parce qu'elle a changé de couleur.

Nous avons ici le pressentiment qu'un bon nombre de ceux qui aujourd'hui parlent avec effusion de choses coopératives ne sont pas des coopérateurs et travaillent à détruire ce que nous avons édifié plutôt que de nous aider à rebâtir. Il faudra donc se tenir sur ses gardes afin d'empêcher de nouveau les manœuvres de certains faiseurs dont l'objet est tout autre que celui de faire de la coopération véritable.

J'ai bien la conviction que la preuve étant faite maintenant que les cultivateurs peuvent se gouverner eux-mêmes dans les sociétés qui leur appartiennent en propre, l'on n'essaiera pas de façon sérieuse à y mettre de nouveau les entraves que nous avons brisées. Mais il n'y a rien comme d'être avertis pour se tenir prêt et surtout s'il le faut, lutter avec assurance, avec dignité et sans demander quartier à qui que ce soit.

Je remercie donc ceux qui veulent nous encourager par leurs félicitations, c'est très beau; mais je leur demande de se tenir debout et de savoir si l'occasion se présente faire face à la musique comme des hommes qui défendent leurs choses propres, l'ayant édifiée par leur intelligence, par leur labeur et avec leur argent.

Une attitude de raisonnement pleine de bienveillance, mais où l'on découvrira la ferme volonté de ne pas laisser saboter notre travail sans aucun prétexte que ce soit (ce qui est toujours mensonger d'ailleurs) ce sera pour les directeurs et les administrateurs de la Fédérée le

plus beau et le plus utile de tous les compliments.

L.-P. Deslongchamps.

## MAUVAISES INTENTIONS

Que nous sommes prêteurs de mauvaises intentions!

Tel des nôtres s'efforce-t-il de faire un succès d'une entreprise que l'on trouve, et en quels nombres, des gens pour lui prêter toutes sortes d'intentions, de raisons, de motifs, autres que les vrais et les bons pour se dépenser et se dévouer. Son dévouement, c'est de l'intérêt; sa sagesse se transforme en finesse, en intrigue; sa persévérance devient de l'entêtement, de l'obstination; sa bonté, c'est de l'hypocrisie; sa prudence est de la ruse; consulte-t-il quelqu'un qu'il s'avoue un incapable; s'abstient-il de consulter qu'on le trouve hautain, "frais", et que sais-je. En un mot chacune de ses qualités, chacune de ses aptitudes, se mue en défauts, en vices plus ou moins dangereux ou nuisibles suivant le degré de méchanceté que l'on veut bien donner à ses intentions.

Combien recourent à cette attitude à l'endroit du prochain? Combien le font par intérêt? Combien par simple plaisir?

Que de beaux et bons mouvements chez nous n'ont eu d'autre cause d'insuccès ou de faillite que ce besoin, malheureusement trop fréquent chez certains des nôtres, de décrier, de vilipender, calomnier, en un mot, de prêter à autrui des intentions qu'il n'a jamais eues.

Notre classe agricole en a souffert et en souffre.

Nos politiciens en ont vécu et en vivent encore.

Et pourtant le remède à ce "bobo" serait si simple: une toute petite dose d'honnêteté avec un grain de gros bon sens, de celui que savent si souvent avoir les "canayens" quand ils veulent s'en donner la peine.

Deslongchamps aime à répéter cette parole de Mgr Mathieu: "Les mauvaises intentions, c'est comme la monnaie, pour en prêter aux autres, il faut en avoir."

Mais que diable viennent faire ces mauvaises intentions ici, me direz-vous? Plus qu'on ne le croirait peut-être.

L'insuccès des canadiens-français en affaires, en coopération, voire même en médecine, etc., etc. ne serait-il pas dû en bonne partie à ce bobo-là?

Alfred SAVOIE.

## NOUVELLES DU MARCHÉ DE LA POMME DE TERRE

Le marché a faibli cette dernière semaine et les prix ont baissé à cause des marchands qui étaient anxieux de se débarrasser de leur stock. Les expéditeurs offrent plus de patates qu'il ne faut pour répondre à la demande.

La baisse du tarif douanier sera de nouveau effective le 1er mars sur les patates de semence entrant aux Etats-Unis, et ceci devrait stimuler le marché. Les marchés américains sont un peu plus forts, et le Maine paie aux cultivateurs près de \$2.85 le baril, soit une augmentation de 10c.

Les marchands paient les prix suivants pour les Montagnes Vertes, au char, livré Montréal:

Québec No 1 80 lbs	\$1.30	— \$1.35
Québec No 2 80 lbs	\$1.20	— \$1.25
N.B. No 1 80 lbs	\$1.45	— \$1.50
I.P.E. No 1 90 lbs	\$1.75	— \$1.80

Coopérative Fédérée de Québec.

## LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC, FOURNIT LES COMMENTAIRES SUIVANTS SUR LE MARCHÉ

### BEURRE

La situation actuelle est de nature à causer une nervosité chez certains détenteurs qui, étant anxieux à vouloir se départir de leur stock occasionne une offre dépassant de beaucoup la demande et rend ce marché plutôt faible et à la baisse.

Au cours de l'avant-midi, le 22 février, les prix du No 1 pasteurisé d'herbe, reclassé, au gros, variaient de 24c à 24½c la livre et le beurre frais de 23½c à 23¾c la livre.

## FROMAGE (frais)

Il ne s'est jamais produit aucun changement dans les prix du fromage qui se maintiennent fermes au niveau de 12½c à 12¾c la livre.

## VOLAILLES VIVANTES:—

Quoique nous ayons enregistré une assez forte augmentation d'arrivages de poules, la demande a encore été assez active pour en disposer facilement et maintenir les prix au niveau de la semaine précédente. Toutefois, nous conseillons l'expédition de poules de bonne qualité seulement.

Quant aux poulets, les arrivages sont très restreints et les prix fermes.

## VOLAILLES ABATTUES:—

La demande est bonne aux prix actuels et ce marché demeure stable.

## OEUFS:—

Montréal et Québec: — Au début de la semaine il y a eu tranquillité sur ce marché, cependant, au cours des derniers jours, avec une légère amélioration dans la demande, un écoulement plus rapide des arrivages courants qui ont été un peu moindres que la semaine précédente, les prix sont demeurés stables et même légèrement à la hausse pour certaines catégories.

## VEAUX ABATTUS:—

Montréal et Québec: — Marché stable et aucun changement à noter dans les prix.

## PORCS ABATTUS:—

Montréal et Québec: — Marché plutôt tranquille et prix stationnaires.

## UN EXPERT JAPONAIS EN SEXAGE DES POUSSINS SERA BIEN-TOT A LA DISPOSITION DE NOS AVICULTEURS

Les aviculteurs de notre province apprendront sans doute avec plaisir qu'ils pourront, cette année encore, profiter des avantages nombreux qu'offrent les expertises d'un Japonais dans la détermination rapide et presque infaillible du sexe chez les poussins. En effet, l'Honorable M. Bona Dussault, ministre de l'Agriculture, a retenu les services de M. Ninomiya Takeshi qui sera mis à la disposition des couvoirs coopératifs vers les premiers jours du mois de mars prochain. Cet expert japonais est porteur d'un certificat de premier ordre émis par l'Association japonaise du sexage des poussins. C'est justement cette association, dont la renommée n'est plus à faire, qui a introduit et disséminé à travers le monde cette fameuse méthode de distinction du sexe chez les poussins. Les experts de cette institution sont passés maîtres dans cette science avicole. Et, c'est pour cette raison que les éleveurs de volailles de presque tous les pays du monde s'empressent de retenir leurs services. Notre province est la seule dans tout le Canada qui s'assure les services de ces experts. Grâce à ce procédé exigeant une habileté extraordinaire et une souplesse remarquable des doigts chez celui qui l'exerce, 100,000 poussins furent sexés, en notre province, l'an passé: le pourcentage des erreurs commises fut inférieur à 1%. Cette année, on prévoit une augmentation d'au moins 75% dans le nombre de poussins à être sexés.

La demande des éleveurs pour les poulettes sexées et coquets d'un jour, achetés par les producteurs de poulets de grill (BROILERS), va sans cesse croissante.

L'Honorable M. Dussault a ré-

duit, cette année, le prix du sexage de 1½ centins à 1 centin.

On peut se procurer des poussins sexés de différentes races en s'adressant aux couvoirs coopératifs "certifiés". La liste de ces derniers sera fournie par la section avicole du ministère de l'Agriculture à ceux qui en feront la demande.

## Pour avoir un bon lit

On nous recommande de passer huit heures par jour dans notre lit. Huit heures! le tiers de notre vie. Cela vaut bien que nous nous soucions de le passer aussi confortablement que possible.

Un lit se compose d'un support en bois ou en métal, d'un sommier, d'un matelas et d'un certain nombre d'accessoires: draps, couvertures, oreillers. De chacun de ces éléments dépend la qualité de notre sommeil.

Le support, avec la mode des divans, s'est considérablement réduit. Quatre pieds, qui soutiennent un sommier en bois ou un cadre d'ébénisterie sur lequel se pose le sommier, en sont la forme la plus simple et la moins coûteuse.

Simplicité qui devient élégance grâce au choix heureux du couvret et des coussins dont le divan s'orne dans la journée.

Les personnes habituées à des lits moins sommaires reprochent à ce genre de meubles de n'être limitée par rien au pied et à la tête. A moins de placer le divan la tête contre le mur ou contre un paroi de bibliothèque, l'oreiller ne s'appuie sur rien et les pieds glissent souvent au-delà du matelas... affaire d'habitude! Autre reproche: le divan est toujours assez bas et il est très fatigant d'y soigner un malade.

Les "bois de lit" sculptés, capitonnés, laqués ou cannelés, dont on s'enorgueillissait autrefois, sont maintenant bien abandonnés. Ils étaient jolis pourtant, mais nombreux sont maintenant les ménages dont la chambre doit pouvoir se transformer en salon dans la journée et ce n'est guère possible avec un lit volumineux.

Pour ceux qui peuvent encore avoir une pièce qui ne soit qu'une chambre, les lits modernes en métal chromé ou en tubes de cuivre sont assez tenus par leur netteté et leur apparence confortable.

Le sommier peut être entièrement métallique, ou fait de ressorts montés sur un cadre en bois et recouverts d'un bourrage et d'une toile. Dans les lits "pour deux personnes", on met souvent sous un seul matelas deux sommiers distincts pour que les mouvements d'un des dormeurs ne troublent pas le sommeil de l'autre.

Le matelas. — Un bon matelas selon la tradition se compose de deux tiers de laine et d'un tiers de crin. Il est fait à "bourrelets", c'est-à-dire que ses bords spécialement rembourrés ne se déforment pas. La laine est maintenue en place par des points disposés en quinconce et terminés par une petite touffe de laine ou par un bouton.

On façonne identiquement les ma-

telas de kapok, qui sont un peu moins chauds, mais se regonflent lorsqu'on les expose au soleil et n'ont guère besoin d'être "refaits" comme les matelas de laine.

Depuis quelque temps, on voit des matelas métalliques constitués par un système de ressorts et un capitonnage. Ils sont, paraît-il, indéformables, n'ont pas besoin d'être retournés et peuvent servir cinquante ans sans interruption... Oui... mais il n'y a pas cinquante ans qu'on en fabrique.

Les matelas d'enfants sont en vachette ou en balle d'avoine, qu'on retourne aussi souvent qu'il est utile. Les couvertures sont en laine ou en coton. Une couverture de laine recouverte d'une autre en coton représente la meilleure solution, le coton se lavant mieux que la laine.

Dans certaines régions, les couvertures sont remplacées par un édredon qu'on pose directement sur le drap de dessus et qui recouvre tout le lit.

Les draps sont en lin ou en coton. Celui "de dessus", qui se replie sur les couvertures, est orné d'un chiffre brodé et d'un ourlet à jour. Ils doivent être sensiblement plus grands que le lit.

Les oreillers sont faits d'une enveloppe de couil bourrée de plumes ou de crin. Les plumes donnent un oreiller plus doux mais plus chaud. Le crin est plus frais sous la tête... affaire de préférence. Il est sage de mettre sous l'enveloppe de couil une vieille taie d'oreiller, puis un autre taie d'oreiller qu'on change souvent. De cette façon, le dessin du couil ne se voit pas à travers la fine toile et le lit a un aspect plus net.

## ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS.

## PETITES ANNONCES

SERVANTE DEMANDEE, pour soins du ménage, un enfant seulement, prix raisonnable. Téléphoner à No 74 ou adressez-vous au Courrier de Berthierville pour détails.

HOMME DEMANDE pour approvisionner Consommateurs de Produits Domestiques Rawleigh. Vous aidons. Bons profits pour hommes énergiques. Pas d'expérience nécessaire. Travail agréable, profitable, digne. Ecrivez aujourd'hui. Rawleigh, Dépt. ML-495-53 Montréal, Canada.

A VENDRE. — Manteaux Seal pour dames, à très bonnes conditions. S'adresser: Hôtel Laurier, Maskinongé, P. Q.

## FERME A VENDRE

Ferme située à Saint-Justin, Rang Trompe-Souris; 84 arpents, vendra pour \$3,200; \$500 comptant, balance facile, raison majeure. S'adresser à Paul Leblanc, L'Épiphanie, Qué.



## AVIS AUX CULTIVATEURS

CHEVAUX A VENDRE OU A ECHANGER

Nous avons en mains plusieurs chevaux de travail, de voiture, ponys, etc. à vendre ou à échanger à des conditions satisfaisantes.

Aussi: Voitures de toutes sortes, harnais, etc.

UNE VISITE EST SOLICITEE.

Garage Julien & Veillet,  
LOUISEVILLE, P. Q.

# Nos Courriers

## Maskinongé

Le 31 janvier, à l'occasion de leur 27<sup>ème</sup> anniversaire de mariage, M. et Mme Donat Guinard, réunirent un groupe de parents et amis. On remarquait: M. et Mme Donat Guinard, jubilaires, M. et Mme Gaspard Guinard, M. et Mme Rosario Marchand, M. et Mme Alphonse Lebrun, Mlles Anna et M. Louise Guinard, tous de Maskinongé; Mme Toussaint Sylvestre, M. Alcède Sylvestre, M. et Mme Edmond Bérard et leur fille Estelle, de St-Barthélemy; M. et Mme Antonio Bastien, M. et Mme Omer Ricard et leur fille Denise, M. et Mme Viateur Guinard, M. et Mme Martial Hubert et leur fils Ronald, Mlle M-Ange Guinard, M. Armand Gagnon, tous de Louiseville; Mlle Thérèse Cécile Guinard, M. Ernest Dupuis, Mlle Marguerite Bérard, M. Jérôme Guinard, Mlle Germaine Leclerc, M. Louis-Georges Guinard, Mlle Marie-Rose Guinard, M. Benoit Morin, Mlle Lucie-Anna Guinard, M. Normand Guinard, Mlle Réjeanne Marchand, M. Raymond Guinard, Mlle Lucile Ricard, M. Gaëtan Morin, M. et Mme Joseph Arthur Gervais et leur fille Jeanne, M. et Mme Zénon Rinfret et beaucoup d'autres.

Au cours de la soirée, il y eut chant, musique, danse, déclamations, et ce n'est qu'aux petites heures que l'on songe à se séparer après une réunion passée si agréablement.

Nos félicitations à M. et Mme Donat Guinard.

M. le juge Aimé Marchand et Mme Marchand de Trois-Rivières, ont rendu visite à Mme C.-B. Marchand, M. et Mme F. X. A. Bélanger, samedi dernier.

Le Dr et Mme Avellin Dalcourt de Louiseville, chez M. Pierre Dalcourt dimanche.

M. l'abbé Lionel Clément du Séminaire des Trois-Rivières, de passage chez son père M. Edmond Clément.

Mlle Rose Saucier a passé la fin de semaine à Trois-Rivières.

M. et Mme Joseph Masson, de St-Justin; M. et Mme Rodolphe Masson, de Maskinongé; en visite dimanche dernier chez M. Napoléon Carufel.

Mlles Gabrielle et Jeanne D'arc Rainville, M. Viateur Rainville, sont de retour d'un voyage à Holyoke, Mass. ils ont aussi rendu visite à l'abbé Albert Tessier, curé à Easthampton.

M. Dominique Carufel, en voyage à Montréal samedi dernier.

Mme Alexandre Perrot de Montréal, en visite chez M. et Mme Robert Marchand, il y a quelques jours.

Mlle Flora Cartier, de Montréal; chez son père M. Ovide Cartier, en fin de semaine.

Mme Edouard Desaulniers, de Shawinigan, chez M. Joseph T. Béland, pour la fin de semaine.

M. Alphonse Doyon, de passage à Yamachiche, lundi.

M. Alexandre Lemyre, depuis quelque temps en traitement à l'hôpital St-Eusèbe de Joliette, est revenu en pleine voie de guérison.

## Ste-Ursule

M. Albert Lessard a passé quelques jours avec son frère, le Curé de la paroisse de St-Timothée de Champlain, au cours de la semaine dernière.

M. et Mme Adélarde Francoeur, de St-Justin, en visite dimanche chez

M. et Mme Joseph Béland. Les parents de Normaliennes, profitant de la température printannière de dimanche dernier se rendirent en grand nombre à l'École Normale pour visiter leur fillette: Nous avons remarqué entre autres; M. J.-S. Carufel, de St-Léon; M. et Mlle Chevalier, de Louiseville; Mlle Léonora Gagnon, de St-Justin; Mme A. Lammy, d'Almaville; etc. Une vive activité régna dans les parloirs durant tout l'après-midi, à la grande satisfaction des Pensionnaires.

Mlle Cécile Bergeron, de St-Léon; en visite dimanche dernier chez M. Eugène Giguère.

M. et Mme Georges Lajoie, de Maskinongé; de passage en fin de semaine chez M. et Mme Chs-Ed. Charette.

M. Ubald Picotte, de Louiseville; était en visite dimanche chez M. et Mme Ph. Rivard.

M. Téléphore Savoie de Grand-Mère; M. P.-M. Savoie, professeur à l'École Dollier de Casson de Montréal; ainsi que M. Paul Savoie comptable à la Maison Desmarais & Robitaille de Montréal; se sont rencontrés chez M. le Professeur Roland Savoie, en fin de semaine.

M. Robert Desserre de Montréal; a passé la fin de semaine chez M. F. Thiesdel.

M. Adrien Giguère nous est revenu, après une absence de plusieurs mois où il travailla pour certaines entreprises de l'Abitibi.

Dimanche dernier les membres de l'Union des Cultivateurs se réunirent dans le but de prendre le vote pour fonder un Syndicat pour la fabrication de leur beurre. Toutefois rien de précis n'est encore décidé.

**DECES**  
A l'hospice de la Providence, est décédée Dame Hormidas Bélanger, mercredi dernier. La dépouille mortelle fut immédiatement transportée à La Baie Shawinigan où eurent lieu les funérailles. Nos sympathies.

## Ile Dupas

Deux noces dans la même famille.

Il y a quelques semaines les cloches de l'Ile du Pas faisaient retentir leurs sons pour annoncer l'arrivée de deux jeunes: M. Théophile Beaufort, de St-Cuthbert et Lucienne Désy, de cette paroisse, venant à l'autel faire leur serment conjugal et faire resserrer ses liens par M. l'abbé Olier Bérard, vicaire à Lanoraie. Leur servaient de témoins: M. Donat Beaufort, à son fils et M. Joseph Ernest Désy, parrain et frère de cette dernière. Ont fait les frais du chant: Mlle Christine Désy et MM. Gérard Sylvestre, maître-chantre, Roland Laferrrière et Jean-Louis Courchesne; touchait l'orgue: Mlle Lucienne Richard. Ces derniers nous ont fait entendre de beaux cantiques appropriés à la circonstance. Après la cérémonie nous retournâmes à la maison paternelle où un délicieux goûter de famille était servi avec goût, au grand désir de tous les invités.

M. l'abbé Richard, curé de la paroisse, a rehaussé la fête nuptiale en bénissant le repas et en faisant l'éloge des époux qui ont su remercié avec délicatesse. Vers les deux heures, M. l'abbé Bérard nous quittait après avoir passé quelques heures avec nous; avant de partir, M. l'abbé nous a laissé savoir qu'il était heureux d'être venu bénir cette union et dans ce court entretien donna à tous de bons conseils pour se rendre ensuite à son village ou son Supérieur et le devoir l'attendaient. L'après-midi se passa dans la gaieté et le plaisir familial. Le soir vers les huit heures, plusieurs jeunes venaient se joindre à nous pour prendre part aux plaisirs de la noce et venir offrir à leur petite amie des souhaits de bonheur. La soirée se continua à une heure assez avancée, chants, danses, musique ou orchestre Guévremont et des récitations de toutes parts. Tous se séparèrent dans la joie, rapportant avec eux un sincère souvenir.

Le lendemain, les nouveaux époux et la famille Désy étaient reçus à leur tour par le père du marié, M. Donat Beaufort, de St-Cuthbert, à un délicieux repas et à une belle veillée; l'accueil a été pour nous des plus cordiaux. Nous n'avons que des félicitations à leur adresser pour cette belle réunion passée dans la plus franche gaieté au milieu du chant et de la musique. Tous se séparèrent avec regret.

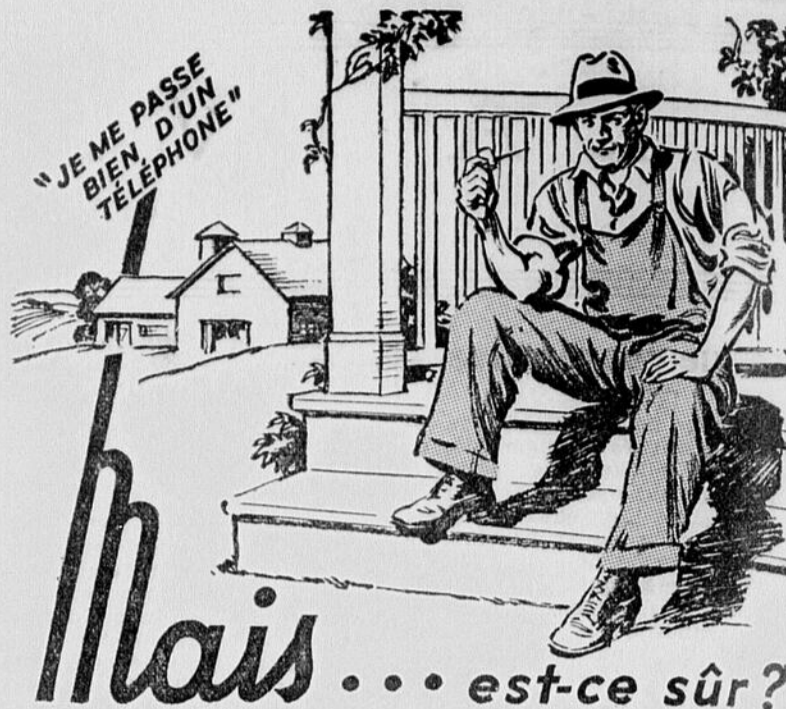
Trois semaines après, à la même maison de Mme Louis-Joseph Désy se répétaient les mêmes joies où son fils Wilfrid, unissait sa destinée à Mlle Marie-Louise Barthe, de l'Ile Saint-Ignace de Loyola; accompagnée de sa bouquetière, la petite Jeannine Barthe, nièce de la mariée, elle alla se vêtir du voile des Enfants de Marie pour venir s'agenouiller au pied de la statue de la Ste-Vierge, accompagnée de deux Enfants de Marie, Mlles Thérèse Valois, faisant les adieux à notre Mère du ciel et de Mlle Bernadette Laforest. L'église était décorée de roses roses pour la circonstance. Leur union fut bénite par M. l'abbé M. Piette, curé de la paroisse. La chorale des Enfants de Marie fit les frais du chant; touchait l'orgue, Mme Donat DeGrandpré, de l'Ile du Pas. A la suite de la cérémonie du mariage, nous quittâmes l'église pour aller déguster un goûter des mieux préparés, chez Mme Joseph-Henri Barthe.

Le Frère Goberd, des Frères de la Charité, de Sorel, rehaussa la circonstance par sa présence. L'après-midi se passa dans la joie la plus complète, au milieu du chant et de la musique et récitations; ensuite vers les quatre heures et demi nous cheminâmes vers la même demeure où un souper et une soirée des mieux préparés attendaient les invités. Les heureux époux reçurent de nombreux et riches cadeaux.

## St-Barthélemy

PETITE INDUSTRIE:

Beaucoup de demoiselles se plaignent qu'elles ne peuvent facilement renouveler leurs toilettes, vue la pénurie d'argent assez générale, surtout le printemps. Il y a un bien moyen de faire danser quelques sous dans sa bourse et assez facilement. Un peu d'initiative, une bonne dose d'esprit de travail et BEAUCOUP de goût suffiront. Et vous trouvez que c'est peu, me dites-vous?... Essayez et vous verrez. Soumettez à vos marchands quelques petits travaux de fantaisie pour bébé, tapis crochetés rappelant nos scènes rurales et domestiques, petites couvertures en laine et mille et un bibelots attrayants et à bon marché qui tenteront à coup sûr le touriste et le passant. Les visiteurs veulent des souvenirs originaux: "SOMETHING NEW". Pas de dentelles ni brodage, ils en trouvent partout. Quelque chose de nouveau et à prix populaire les tente à tout coup et votre vente est faite. Mesde-

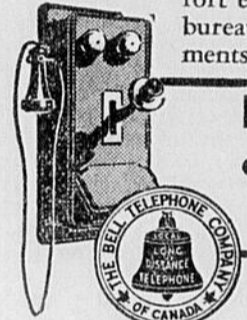


Mais... est-ce sûr?

C'est vrai, M. Lebrun, que vous vous en passez, comme vous pourriez également vous passer d'une foule d'autres choses. De votre automobile, et aussi de ce tracteur tout neuf là-bas. Et d'une multitude d'autres choses. Mais votre ambition n'est pas de vous passer de tout, n'est-ce pas, M. Lebrun?

Vous avez fait l'acquisition de ces autres choses parce qu'elles vous donnent un excellent rendement en argent, en confort et en satisfaction.

Et ainsi parce que vous n'avez pas le téléphone, vous ignorez ce que vous manquez! Il vous donnera un rendement maximum en argent, en confort et en satisfaction. Passez à notre plus proche bureau. Vous y obtiendrez plus amples renseignements!



Rien ne rend plus pour ce qu'il vous en coûte que le **TÉLÉPHONE**

demoiselles, tentez l'expérience et vous; nous avons de trop bons greniers dans la province pour prendre le risque de semer des grains de second ordre. Et votre petit jardin familial sera d'autant plus joli que vous choisirez avec soin les variétés que vous destinez à votre potager.

FILEZ! FILEZ! Ô MON NAVIRE....

ROULEZ! ROULEZ! VOS CIGARETTES AVEC LE **TABAC VOGUE**

**VOGUE** est en Vogue!

TABAC À CIGARETTES **VOGUE** 10¢ le paquet

**VOGUE** signifie **VALEUR**



### GRATIS

Marmite, théière, cou-tellerie, verrerie, montre, nappe, couvre-lit, couvertes, crêpe, soie, coton, broadcloth, robe, chemise, musique, canif, chapelet, articles de toilette, etc., donné

gratuitement aux personnes qui vendront nos graines de jardins à 5 cts le paquet. Des primes sont données pour la vente de 20 à 200 paquets de graines.

Catalogue envoyé sur demande. Demandez notre catalogue et 60 paquets.

L'Union des Jardiniers, Enrg. 1 Rue Victoria, LEVIS, P. Q.

**La colonne de beauté**  
dirigée par  
**Cousine Blanche**  
Diplômée de l'Université de Beauté de Paris



**VITAMINES ET BEAUTE**

Vous savez vaguement ce que sont les vitamines, on en a tant parlé au cours des récentes années. Les vitamines sont des éléments indispensables à la croissance et à la santé qui sont présentes dans la plupart des aliments que nous mangeons. Evidemment, nous absorbons des vitamines depuis toujours... sans le savoir, car ces fameuses vitamines ont toujours été là, bien qu'on ne nous l'ait dit que comparativement récemment. Nous sommes toutes un peu comme ce personnage de Molière qui faisait de la prose sans le savoir!

Ces vitamines diffèrent les unes des autres par leurs effets et les savants les ont cataloguées, selon leurs effets, en se servant de lettres de l'alphabet pour les différencier.

Ainsi, il y a les vitamines A, B, C, D, E, F, G, etc! La science a révélé que les vitamines C abondent dans les fruits et l'huile de foie de morue et qu'ils empêchent le rachitisme... les personnes souffrant de rachitisme doivent donc manger beaucoup de fruits et prendre de l'huile de foie de morue. Et ainsi de suite pour chaque catégorie de vitamines.

Mais c'est des vitamines F, que je désire vous parler, parce que ces vitamines sont si, l'on en croit deux célèbres femmes-chimistes, celles qui affectent le plus favorablement l'épiderme.

Ces savants sont Mary Imogene Stephens, Ph. G. et Dorothy Roberts-Linn, M.S. Elles se sont livrées à de nombreuses expériences de laboratoire dont elles viennent de publier les résultats. L'absorption par la peau des vitamines F, aurait pour effet de la clarifier, d'en chasser la rugosité et de la maintenir dans un état absolument sain — de plus les vitamines F, seraient les seules qui peuvent agir par applica-

tion externe.

Ce sont des rats (beauté et rats, Brr) qui ont servi aux premières expériences de ces savantes. Elles ont constaté que les queues des rats sur lesquelles on avait appliqué des vitamines F, devenaient lisses, douces et veloutées, tandis que celles des autres rats, gardés dans le laboratoire, qui n'avaient pas été traités ainsi, étaient rugueuses, galeuses et généralement malsaines.

On a ensuite pris de ces derniers rats, dont la peau était en si mauvais état, et il a suffi de 10 applications d'une crème aux vitamines F, pour chasser de leur épiderme tous les défauts qui étaient auparavant en évidence.

Quand on eut obtenu de tels résultats, on décida de faire l'essai de crèmes onctueuses et parfumées, comportant des vitamines F, sur l'épiderme humain... et l'on constata que l'effet était encore plus favorable que sur celui des animaux.

Cette découverte est comparativement récente, mais déjà les revues américaines sont remplies de réclames au sujet de crèmes vitaminées. Vitaminées? mais à quelles vitamines le sont-elles? Pour s'éviter des déceptions il faut bien s'assurer que les crèmes qu'on vous vendra comportent bien des vitamines "F", puisque ce sont celles-ci qui ont donné des résultats si merveilleux qu'on affirme que même les cas d'acné et d'eczéma ne leur résistent pas.

**N'HESITEZ PAS A ME CONSULTER PAR LETTRE...**

J'ai publié, je le répète, toute une série de feuillets sur les soins de beauté... soins du visage, des mains, des cheveux, des yeux; développement du buste, enlèvement des poils follets; la maigreur, l'obésité, etc., etc. Ces feuillets ne sont pas des annonces, ils ne comportent pas un mot de réclame. Ils ne contiennent

que des conseils tout à fait désintéressés. Il suffit d'indiquer lequel (ou lesquels) de ces feuillets vous intéressent et de m'envoyer un timbre de 3c pour les recevoir dans une enveloppe cachetée, discrète, qui ne révèle pas leur origine.

Adressez simplement votre lettre à Cousine Blanche, 197 rue Ste-Catherine ouest, à Montréal.

*Cousine Blanche*

**Encyclopédie religieuse**

D'où nous viennent la plupart de nos cérémonies religieuses? D'où tiennent-elles leur origine? Il n'y a rien de plus intéressant que de le savoir, et beaucoup d'entre elles remontent aux premiers temps du christianisme. Si vous le voulez bien, nous allons étudier quelques-unes de ces traditions.

D'où nous vient l'usage des cierges allumés pendant les offices religieux? Tout simplement parce qu'autrefois, surtout au temps des persécutions, les cérémonies religieuses avaient lieu, la nuit, dans des caves ou des souterrains secrets.

Le jeûne du Carême et la messe de minuit doivent leur institution à saint Césiphon, pape.

Nous devons l'usage des parrains et des marraines à saint Nigin, dixième pape, qui créa l'usage en l'année 154.

C'est saint Anicet, douzième pape, qui recommanda, en 158, la tonsure pour les prêtres.

En l'an 163, le pape Jean VII institua les cimetières.

L'usage de l'eau bénite remonte à l'année 121, et nous le devons à saint Alexandre, septième pape.

L'institution du jeûne des Quatre-Temps remonte à saint Calixte, qui était pape en l'an 218.

Saint Denis, vingt-sixième pape, recommanda l'institution des diocèses et des paroisses. C'était au troisième siècle.

C'est saint Athanase, trente-quatrième pape, qui ordonna aux fidèles, en 410, de se tenir debout pendant l'Evangile. La tradition a été respectée depuis.

C'est Pollin, évêque de Nole, qui fonda les premières cloches, et le pape Cohute ordonna de les sonner pour avertir les fidèles de l'heure des offices divins. C'était en l'année 413.

Sous le règne du roi de France, Clovis 1er, en 496, saint Damase fit ajouter la "Gloria Patri" à la fin

des psaumes, et ordonna de dire le "Confiteor" avant la messe, le "Credo" après l'Evangile.

Saint Grégoire, soixante-troisième pape, ordonna de chanter, à la messe, neuf fois le "Kyrie, Eleison". Ce fut également le même pape qui institua les "Litanies" et les "Rogations". En l'an 590, il établit la procession le jour des Rameaux.

La petite lampe allumée devant le sanctuaire remonte à Sabinien, soixante-sixième pape.

"Le baiser de paix" et l'usage de jeter de l'eau bénite sur les fidèles avant de commencer la messe, et au cours des cérémonies religieuses, remonte à Léon II, pape vers 683.

En 753, Constantin envoyait à Pépin-le-Bref le premier orgue qui parut en France.

"La Fête de la Toussaint" fut instituée par Grégoire IV, et introduite en France, et dans les autres pays, vers l'an 827. Cette solennité était cependant célébrée à Rome depuis l'an 625.

L'usage de baptiser les cloches remonte au pape Jean XIII, qui baptisa la première en l'an 985.

Nous devons la "Fête des Morts" à Jean XVI, qui la recommanda à l'Eglise, en 995.

Le pape Pie XI, actuellement régnant, est le chef de l'Eglise depuis 1922, soit depuis quinze ans.

Son prédécesseur, Benoit XV, avait été choisi pape en 1914, et mourut en 1922, après un règne de huit années.

Benoit XV avait succédé à Pie X qui a occupé la chaire de Saint-Pierre pendant onze ans, de 1903 à 1914.

Léon XIII précéda Pie X. Il fut pape pendant vingt-cinq ans, de 1878 à 1903.

Avant Léon XIII voici Pie IX. Son règne de trente-deux années, de 1846 à 1878, fut un des plus mémorables de l'Eglise.

Avant Pie IX, Grégoire XVI avait occupé le poste de chef de la chrétienté, de 1831 à 1846, soit quinze ans.

De cette façon, depuis un siècle, six papes se sont succédés. Il semble que de tous les papes, c'est Pie IX qui ait eu le plus long règne, et que le plus court appartienne à Jean XV, qui ne régna que quelques mois en l'an 985. Le dernier pape à prendre le nom de Jean fut Jean XXIII, qui régna vers 1412.

Saint Pierre fut le premier des apôtres et le premier des papes. Aucun pape ne prit le nom de Pierre par la suite. Il y eut, comme papes, treize Léon, quinze Benoit, vingt-

trois Jean, seize Grégoire, onze Pie, cinq Paul, quatre Eugène, deux Damase, un Anicet, un Athanase, trois Calixte, huit Alexandre, cinq Nicolas, six Adrien, deux Agapète, un Constantin, Cinq Martin, huit Urbain et un grand nombre d'autres dont les noms nous échappent.

**Conte oriental**

Mahomet cheminait, absorbé dans ses prières.

Il suivait tout pensif le chemin de la Mecque.

Ses pieds heurtèrent un serpent que la chaleur avait abattu au point qu'il en mourait.

Mahomet le ramassa, le rafraîchit, le ranima.

—Et maintenant, dit le Serpent, je vais te mordre.

—Mais je t'ai sauvé la vie, ingrat!

—C'est entre ta race et la mienne une guerre à mort dit le Serpent.

—Je suis l'élu du Seigneur, dit le Prophète. Dieu me sauvera, Mords!

Et il lui tendit sa main que le Serpent mordit.

Mahomet suçsa la plaie cracha et l'on vit pousser à cette même place une plante qui réunit

le venin du serpent, les souffrances du Prophète, la confiance des élus.

Ce n'est que bien plus tard qu'on lui donna le nom de tabac.

**St-Charles de Mandeville**

**NAISSANCES:**

Le 13 courant fut baptisé Marie, Madeleine, Bernadette, enfant de Rodolphe Paul et Gabrielle Laporte. Parrain et marraine M. et Mme Antonio Mondor, de St-Damien. Porteuse Tibrida Paul.

Le 11 courant, fut baptisé aussi Joseph, Giles, enfant de M. et Mme Antonias Prescott. Parrain et marraine: M. et Mme Osmond Allard, de St-Didace.

**VISITEURS:**

M. et Mme Arthur Prescott, de Montréal, en visite chez son père M. Joseph Prescott et Joseph Bergeron.

Le 9 et 10 courant ont eu lieu des veillées récréatives à la sacristie au profit de l'église, tous se sont bien amusés.

Nos magasins ont fermé leurs portes pour la vente du dimanche.

Il y a actuellement beaucoup de cas de grippe dans notre paroisse.

**Maskinongé**

La journée du 7 février, restera gravée dans la mémoire des parents et amis de la famille Ernest Beaulieu. Presque tous ont répondu à leur aimable invitation. Etaient présents: M. et Mme Ernest Beaulieu, M. et Mme David Gaboury, M. et Mme Emile Lessard, M. et Mme Louis Jules Lacourse, M. et Mme Henry Bellemare, M. Moïse Coutu, M. Léonidas Garand, Mme Arthur Bruneau, Mlle Euclide Grenier, Mlles Simone, Germaine, Estelle, Hélène, Rachel, Salomé et Cécile Beaulieu, Georgette Beaulieu, Rolande et Yvette Grenier, Bernadette Coutu, Simone Gagnon, Irène et Marie-Rose Gaboury, Rachel et Angèle Vanasse, Germaine Dupuis, Antoinette et Francisca Bruneau, Simone Sareault, Jeanne d'Arc, Yvette et Lucie Lambert, Lucienne Lambert, Florence DeSerres, Antoinette Trudel, Thérèse Déziel, Suzanne Rinfret, Simone Bastien, Anne-Marie Ross, Claudette et Marie-Paul Lacourse, MM. Sylva Paul et Maurice Beaulieu, Gratien Lemyre, Paul Rinfret, Thuriibe Lambert, Lucien Vanasse, Lucien, Jean-Noël et François DeSerres, Albert et Dominique Bastien, Angebert, Gérard et Jean-Paul Gagnon, Paul Armand Bastien, Réal Lambert, Angebert et Charles Trudel, Adolphe et Emilien Déziel, Albert Dupuis, Adrien, Paul-Emile et Maurice Ross, Jules Bastien, Camille et Léo Paul Morin, Rolland Bastien, Odilon Bastien, Jean-Baptiste Lemyre, Paul Coutu, Armand Adam, Charles Boucher, Ubaldo Drainville, Honorius Lemyre, Léopold Bastien.

Agissaient comme violonistes: Charles Boucher, Gérard et Jean-Paul Gagnon, Jean-Baptiste Lemyre, Odilon Bastien, Paul Emile Ross.

On se sépara à une heure très avancée dans la nuit, tous satisfaits, remerciant M. et Mme Beaulieu, qui le méritait fort bien.

\* \* \*

Dernièrement Mlles Germaine et Estelle Beaulieu, M. Thuriibe Lambert sont allés à Sorel rendre visite à des parents.

**Vous devriez cuisiner à l'Électricité!**

**Une des Dix BONNES RAISONS**

**La cuisson Électrique est PROPRE**

Les femmes préfèrent cuisiner à l'électricité pour plusieurs raisons dont la plus importante est la plus grande propreté du poêle électrique.

Le poêle électrique ne ternit pas ni ne salit le fonds des ustensiles qui conservent leur belle surface polie même après avoir servi... pensez à tout le labeur qu'il vous épargne et combien il vous sera facile de tenir propre votre armoire à ustensiles de cuisine.

Vos rideaux, les murs et le plafond resteront nets et propres, sans trace de suie ou de graisse—conservant à la cuisine sa fraîcheur et sa gaieté.

Visitez notre bureau local et examinez à loisir les derniers modèles de poêles électriques.



**THE SHAWINIGAN WATER & POWER CO.**

# Les troubles de 1837

(suite de la première page)

Porté par le désir de détromper ceux qui n'étant pas sur leur garde, se sont laissés séduire par ces représentations malicieuses et mensongères, il est de mon devoir comme le représentant de Sa Majesté, de m'adresser très instamment aux peuples de cette province, dans la confiance qu'ils écouteront la voix de la raison, qu'ils respecteront, à l'unanimité, les préceptes de cette juste subordination que prescrivent les lois de leur pays, qu'ils ne risqueront par aucun acte d'une indiscrétion aveugle, ni leur bonheur présent, ni leur prospérité future, et qu'ils ne souffriront pas, non plus, que d'autres portent atteinte à des intérêts si majeurs.

J'exhorte très solennellement par ces présentes, de et par l'avis du conseil exécutif de Sa Majesté pour cette province, tous les sujets de Sa Majesté dans cette province, à s'unir pour maintenir la paix et le bon ordre, à discontinuer la publication de tous les écrits de nature à irriter les esprits, ou à exciter la sédition; je les exhorte à éviter toutes les assemblées d'un caractère équivoque ou dangereux, et j'enjoins par les présentes et je commande strictement à tous les magistrats dans toute l'étendue de la province, à tous officiers de milice, à tous les officiers de Paix, et à tous les autres fidèles sujets de Sa Majesté dans cette province, de s'opposer aux projets insidieux dont il est parlé dans cette proclamation, et de faire tous leurs efforts pour les frustrer et pour conserver la vigueur et l'inviolabilité de ses lois dont dépendent leur religion et leur bonheur futur.

Donné sous mon seing et le sceau de mes armes, au Château St-Louis, dans la cité de Québec, le quinzième jour de juin, mil huit cent trente-sept, et dans la septième année du règne de Sa Majesté.

**D. DALY,**  
Secrétaire de la Province. (2)

Cette proclamation fut envoyée aux chefs de police des principaux centres de la province. Dans la région, elle fut distribuée aux officiers commandants les différents bataillons de milice par le chef de police des Trois-Rivières. Ce fait est constaté par une lettre du chef de police du district des Trois-Rivières à S. Walcott, secrétaire-civil, en date du 20 juin 1837, dans laquelle il l'avertit qu'il a fait distribuer les proclamations relatives aux assemblées politiques (3).

Cette proclamation devait être lue le 29 juin qui était le jour fixé par la loi pour la revue annuelle des milices. C'était le jour de la fête des saints apôtres: Pierre et Paul.

A Maskinongé, la revue de la milice se fit près de la résidence du lieutenant-colonel François Boucher, en bas du coteau, à proximité de l'ancienne église. Le document suivant nous renseigne sur l'état des esprits.

"Charles Dunn de la paroisse de Maskinongé, capitaine de Milice, dans le cinquième Bataillon du comté de Saint-Maurice, sous le commandement du Lieutenant-colonel François Boucher, dit que le 29 juin dernier il se présenta en face de la de-

meure du Lieutenant-colonel commandant, pour parader et passer en revue les hommes de sa compagnie; que le Lieutenant-colonel l'appela dans sa maison et lui remit un papier, en disant: C'est une Proclamation du Gouverneur pour être lue à la tête de chaque compagnie, mais vous la lirez si vous voulez, il y a des endroits où au lieu de la lire, on l'a déchirée, ainsi à Berthier." Lui, le dit Charles Dunn, demanda alors au Lieutenant-colonel s'il avait quelques instructions concernant la Proclamation; il dit qu'il en avait, et tenant un papier dans la main, il dit: "les voici", mais ne voulut pas les lire ou lui donner le contenu — le dit Dunn reprit alors que les ordres doivent être de se conformer et c'est pourquoi il voudrait que la Proclamation soit lue à la tête de sa compagnie: à quoi le Lieutenant-colonel répondit: "faites comme vous voudrez mais cela ne changera pas l'opinion du monde".

Le dit Charles Dunn dit de plus qu'une personne du nom de Alexandre Bareil dit Lajoie, (4) lequel est ou enseigne ou lieutenant dans le même bataillon, et membre du Parlement pour le comté de St-Maurice, se montra très affairé en présence du Lieutenant-colonel, commandant pour empêcher la lecture de la Proclamation, à la tête de la compagnie, et à la connaissance du dit Charles Dunn, il le vit aller à plusieurs des officiers, et lui dit à lui-même, lorsqu'il le vit avec la Proclamation en mains: "allez-vous la lire", il répondit: oui. — Lajoie répondit en disant: "Je ne vois pas que ce soit nécessaire, et vous n'êtes pas obligé de la lire". — Dunn répondit, "ce n'est pas de vos affaires". Alors Lajoie le quitta et rejoignit les officiers. Lorsque les compagnies furent dispersées, le même Bareil dit Lajoie assembla le peuple, en face de la résidence du Lieutenant-colonel et se plaçant sur les marches d'une autre maison, appartenant au Lieutenant-colonel, et en sa présence, harangua le peuple de manière à le persuader d'aller à Machiche, où une assemblée devait se tenir, pour fixer le jour, où l'on devrait rencontrer M. Papineau".

**Charles DUNN,**

Rivière du Loup, 5ème jour d'août 1837. Assermenté devant moi.

**A. DAME, J. P. (5)**

Ce document nous démontre que François Boucher était bien sympathique à la cause des Patriotes. Charles Dunn, de Ste-Ursule qui était ultra-loyal, crut de son devoir de dénoncer au gouverneur, son Lieutenant-colonel, dans le but évident de gagner un grade dans la milice.

Il y eut une assemblée des patriotes, à Yamachiche, le 26 juillet 1837. Le docteur Kimber reçut une lettre de Louis-Joseph Papineau, en date du 15 juillet 1837, prévenant le comité patriote du comté de St-Maurice, qu'il ne pourrait assister à cette assemblée, et lui envoyant une espèce de réponse pour lire à l'assemblée.

Cette assemblée était sous la présidence de François Caron, de Yamachiche, ancien député du comté de St-Maurice. Au nombre des orateurs il y eut le docteur Kimber, des Trois-Rivières, François-Lesieur-Désaulniers, de Yamachiche, Alexis Bareil-Lajoie, de Maskinongé, député du comté de St-Maurice; il n'y a pas de doute que tous les patriotes des alentours s'étaient donné rendez-vous à cette assemblée. Elle eut du retentissement, car lord Gosford, en parle dans une de ses dépêches à Lord Glenelg, en date du 9 septembre 1837. (6)

Il y eut une autre assemblée semblable dans le district des Trois-Rivières. Elle se tint au village Abenakis, à St-François du Lac, pour le comté de Yamaska, le 10 juin 1837. Elle était sous la présidence du capitaine Joachim Charpentier, de la Baie du Febvre.

Le 25 juillet 1837, une assemblée de sujets loyaux fut tenue aux Trois-Rivières. Les résolutions suivantes furent adoptées:

Résolu, 1. Que cette assemblée désapprouve le refus opiniâtre de la majorité de la chambre d'Assemblée du Bas Canada de faire les appropriations nécessaires pour l'administration de la justice et le soutien du gouvernement civil de cette province, et que l'état de malaise général dans lequel se trouve maintenant le pays est la conséquence de ce manque d'appropriation.

Résolu, 2. Que la Chambre d'Assemblée, en refusant de procéder aux affaires publiques jusqu'à ce que le Conseil législatif fut rendu électif, a arrêté entièrement la marche des affaires de cette province, et que ce procédé est la source d'une infinité de maux qui pèsent déjà sur ce pays, et en empêchent la prospérité et le bonheur de ses habitants.

Résolu, 3. Que nous voyons avec peine que les deux dernières branches de la Législature Impériale ont passé des résolutions tendant à autoriser le gouverneur de cette province à payer, à même les revenus provinciaux, les arrérages dus par rapport aux dépenses ordinaires de l'administration de la justice et du gouvernement civil de la province, et ce sans la participation de notre Chambre d'Assemblée; mais nous sommes convaincus que les ministres de Sa Majesté n'auraient jamais tenté de faire toucher à notre acte constitutionnel si la Chambre d'Assemblée ne l'avait pas formellement demandé en contradiction à la requête et supplique du pays de 1827, et si elle n'eût pas obstinément refusé de faire elle-même ces appropriations.

(à suivre)

- (1) Louis-Joseph Papineau adressa la parole à une assemblée anti-coercitive qui se tint à Berthier, en juin 1837.
- (2) Cf.: Rapport sur les Archives Publiques du Canada, 1923, page 305 et suivantes.
- (3) Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec, 1925-1926, page 160, No. 219.
- (4) Dunn faisait erreur, car c'est Alexis Bareil-Lajoie qui fut député de St-Maurice.
- (5) Archives Publiques du Canada.
- (6) Idem, 1923, page 339.

# Inondation et sécheresse

M. Edmond Turcotte écrit dans "Le Canada":

Le cataclysme dont souffre actuellement le Middle-West américain est peut-être le plus grand dans l'histoire des Etats-Unis. La crue du Mississippi en 1927 ne fut en rien comparable.

Onze Etats envahis, un million d'êtres humains chassés de leurs foyers, des centaines de morts, l'incendie de Cincinnati, \$400,000,000 de dégâts, la mobilisation de l'armée, des milices, des jeunesses des CCC, la création d'un fonds de secours de \$100,000,000: voilà jusqu'à présent le bilan de la crue et des inondations.

Et il ne paraît pas que l'on ait vu la fin. On se demande avec angoisse si les levées du Mississippi, qui ont coûté un milliard de dollars et qui s'étendent en deux lignes presque ininterrompues sur les deux berges du fleuve, tiendront devant les torrents qui descendent du nord.

Il est des cataclysmes, tels les tornades et les longues sécheresses, devant lesquels les hommes se sentent impuissants, parce qu'ils ne peuvent pas les prévoir ou parce qu'ils ne peuvent presque rien pour les parer.

Mais il ne devrait pas en être ainsi des inondations. Certes on ne saurait empêcher les crues subites. Mais on ne peut à la fois en atténuer la violence et en limiter les dégâts.

Le "rugged individualism" des Américains élevé par eux à la hauteur d'un véritable dogme, est en train de porter ses fruits. Ce sont des fruits secs, au propre comme au figuré, et ils entraînent la ruine de leur pays, potentiellement si riche.

Fait assez paradoxal en apparence, et qui est pourtant très vrai, c'est qu'il existe une relation certaine entre les grandes sécheresses de la prairie américaine et les crues foudroyantes des rivières et des fleuves des Etats-Unis.

Pour s'enrichir rapidement, chaque cultivateur de l'Ouest a travaillé le sol jusqu'à épuisement complet. Résultat: des tempêtes de vent et de poussière qui, certains jours, ont obscurci même le lointain ciel de New York! Augure sinistre!...

Et les forêts, ces immenses forêts du Nouveau Monde? Disparues! Abattues sans prévoyance. Toujours l'immédiat, le profit d'aujourd'hui. S'enrichir et tout de suite. Tant pis pour le lendemain. Les générations "futures", elles sont arrivées. Elles vivent sur un sol que le "rugged individualism" des ancêtres a peu à peu transformé en un désert, et elles pataugent dans des immensités inondées, parce qu'il n'y a plus de forêts pour retenir l'humidité, ni de sol perméable pour ralentir le flot soudain des pluies ou des neiges fondantes.

M. Roosevelt a été le premier homme d'Etat américain à voir le péril. Il a réagi en suscitant toutes sortes d'organismes de conservation, de restauration, de reboisement et d'irrigation. Il arrive malheureusement bien longtemps. L'Etat ne répare pas bien longtemps. L'Etat ne répare pas en quelques années les fautes de millions d'individus au cours de trois quarts de siècle.

Que ce soit une leçon en d'autres pays plus jeunes, et qui, offrant les mêmes richesses et les mêmes moeurs, peuvent aisément tomber dans les mêmes ruineuses erreurs.

# Le Fort de Chambly

En 1812, le fort de Chambly a joué un rôle très important dans l'histoire du Canada: il devint le lieu de concentration des troupes et des milices canadiennes réunies pour résister à l'invasion américaine par la vallée du Richelieu. Lorsque la région de Chambly fut plus tard bouleversée par la malheureuse rébellion de 1837, plusieurs insurgés y furent internés, parmi lesquels le Docteur Alexis Rollin et François Collin dont le cachot est encore visible à l'angle le plus rapproché du bassin. A partir de cette date le fort occupé par des effectifs de plus en plus faibles était définitivement abandonné en 1851. Cinq ans plus tard le gouvernement reconnaissant pour les services qu'il avait rendus au pays ne put se résoudre à le voir disparaître. Il le prit sous sa protection, fit relever en 1881 la muraille écroulée et enfin en 1921 le confiait au service des Parcs Nationaux. Depuis ce temps un gardien en permanence y réside et on prend toutes les mesures nécessaires pour conserver encore longtemps ce vieux trophée de Chambly.



## LE MARCHÉ BONSECOURS

Pendant tout le cours du siècle dernier, quand les fermiers se rencontraient au célèbre marché Bonsecours, à Montréal, pour vendre leurs produits, le gin de Kuyper était, comme il l'est encore, le favori de ceux qui en connaissent et en savaient apprécier la réelle saveur de Hollande.

Nouveaux et commodes flacons PLATS

40 ONCES, **265**

26 ONCES, **190**

10 ONCES, **85¢**

Cette Réelle Saveur de Hollande

# GIN de Kuyper

EN VENTE AU CANADA DEPUIS PLUS DE 100 ANS

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN DE KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande—Maison fondée en 1695.

« NOUVELLES LOCALES »

M. Joseph Toupin, son fils Léonard ainsi que son gendre, M. Lionel Brissette sont revenus mercredi d'une randonnée d'une semaine dans l'Abitibi.

Mlle Cécile Lemyre est allée passer la fin de semaine chez ses parents de Shawinigan.

M. et Mme André Carufel de Montréal étaient de passage à St-Justin, dimanche.

Mme Joseph Plante de Ste-Ursule passe quelque temps à St-Justin, chez M. Walter Carufel.

M. Adrien Bussièrès est allé à Montréal par affaires, samedi dernier.

M. et Mme Bergeron (Lucienne Lafrenière) de St-Léon étaient en promenade chez M. Philias Lafrenière, dimanche.

M. Robert Vézina est allé passer la fin de semaine à Montréal.

M. et Mme Elie Trudel de St-Didace sont venus passer quelques jours chez M. Doria Trudel, dernièrement.

M. Bernard Bourgeois est allé passer la fin de semaine à Berthierville.

Mme Charles Lemire est de retour d'un voyage de quelques jours aux Trois-Rivières.

Mlle Madeleine Grenier de Montréal est actuellement de passage au presbytère.

M. Albert Clément est de retour d'un voyage d'affaires

d'une dizaine de jours à Amos, Abitibi.

Mlle Anita Chevalier de Louiseville passe une semaine chez M. Charles Lemyre.

M. F. D. Baril de Montréal était chez son père M. Pierre Baril, dimanche.

M. et Mme Joseph Ladouceur et leur fille ont passé quelques jours chez M. Joseph Bastien de St-Justin.

Mlle Flora Bastien passe actuellement une quinzaine à Louiseville, chez son frère, M. Antonio Bastien.

Dimanche dernier se réunissaient pour prendre le dîner chez M. Aimé Dupuis: M. et Mme David Gaboury, M. et Mme Stanislas Gaboury, M. et Mme Anselme Landry, M. et Mme Philippe Vanasse, M. et Mme Oscar Paquette, Mlle Clara Paquette, M. et Mme Raoul Gaboury et leur bébé Albert, M. Raphaël Paquette, ainsi que M. Emilien Gaboury.

MM. les abbés Hormidas Clément de Montréal, Arthur Baril, curé à Ste-Ursule, Omer Gaboury, vicaire à Ste-Ursule et Gérard Lemire, vicaire à St-Bernard de Shawinigan étaient de passage au presbytère, ces jours derniers.

NAISSANCE. — 18 février. — Joseph, André, René, Yvon, fils de Walter Carufel et d'Eugénie Plante. Parrain: André Carufel, marraine, Octavie Trépanier, oncle et tante de l'enfant.

En marge du Euchre - Séance

Succès assuré. — 150 prix seront distribués. — 100 tables à la disposition des joueurs.

Eh oui! C'est le dire général la soirée du 6 mars, sera un grand succès. Succès parce que tous les paroissiens contribuent à l'organisation de cette soirée.

A date, de nombreux prix sont exposés dans les vitrines de nos magasins et si l'on considère qu'il reste encore plus d'une semaine avant la soirée du 6 mars, nous nous permettons d'espérer d'avoir au moins 150 prix.

L'année dernière, on s'en souvient, la foule considérable qui assistait à la partie de cartes, alors pour satisfaire les joueurs de euchre nous mettrons 100 tables et plus, s'il le faut à leur disposition.

La fameuse comédie-bouffe LES FRAYEURS DE TIGRUCHE, fera rire nos auditeurs aux larmes.

S'il était possible, aux paroissiens, dont les cadeaux sont prêts de nous les faire parvenir, afin de les placer dans les vitrines, pour qu'ils puissent être vus des paroissiens et visiteurs dimanche.

DES PRINCIPES D'ECONOMIE

Les familles qui ne doivent pas compter se font de plus en plus rares... Les rigueurs du budget sont telles, la plupart du temps, qu'il nous faut d'année en année renoncer à ce qui est luxe et superflu.

Mais est-ce une raison pour envier celles qui sont plus gâtées par la fortune?

Toute la sagesse consiste à tirer un parti raisonnable de notre situation, et à rester optimistes et gaies, afin de ne pas altérer les douceurs de la vie familiale.

Il convient d'éviter toute monotonie, et c'est bien ici une science toute féminine, qui consiste à varier le décor, à sauvegarder une certaine élégance et à donner une impression de renouvellement, grâce à d'infimes détails habilement mis en valeur.

La même toilette est rajeunie par une ceinture, un col, le même chapeau est transformé par une violette ou une garniture, tandis qu'il suffit de déplacer un meuble ou quelques bibelots pour modifier le cadre habituel de l'intimité. Les recettes inédites, aussi simples et frugales qu'elles soient, changent notre ordinaire et satisfont la gourmandise de chacun.

Quant aux distractions, elles sont presque nécessaires pour nous délasser et nous reposer des préoccupations matérielles. Il en est d'ailleurs pour toutes les bourses, et il ne faut pas y renoncer sous prétexte qu'il convient de les choisir plus modestes. Nous pouvons recevoir nos amis à peu de frais sans déshonneur, et plutôt que de nous priver de théâtre, nous résoudre à nous contenter de places bon marché où nous apprendrons d'ailleurs rapidement à jouer aussi bien de l'esprit et de la finesse des pièces que l'on représente.

Et chaque étape franchie nous enseignera des possibilités de joies, une adaptation nouvelle à des circonstances différentes, des ressources d'adresse et d'organisation dont bénéficieront ceux qui nous entourent.

L'ART DE TRAIRE LES VACHES

Un journal allemand décrit ainsi la manière de traire les vaches pour obtenir le maximum du lait, quantité et richesse en crème:

- 1o Opérer rapidement; la lenteur fait perdre une partie de la crème du lait;
2o Traire à fond, jusqu'à la dernière goutte, le lait de la fin étant le meilleur;
3o Traire aux mêmes heures tous les jours;
4o Traire en croix, c'est-à-dire un trayon d'avant, à droite, avec un

trayon d'arrière, à gauche et vice versa; le lait sort ainsi plus abondamment qu'en traivant parallèlement;
5o Traire avec les cinq doigts, et non pas avec l'index et le pouce, défaut trop commun des vachers et des vachères;
6o Rejeter toutes les machines à traire;

7o Pour traire les vaches jeunes et rétives, leur tenir levé un pied de devant; ne jamais les frapper;
8o Avoir toujours les mains propres, ainsi que le pis de la vache et les ustensiles de la laiterie;

9o Pendant la traite, éviter tout ce qui pourrait distraire ou agiter les vaches. Les maintenir dans la plus grande tranquillité;
Ceux qui n'observent pas toutes ces prescriptions subissent infailliblement une diminution de lait recueilli.

(Gazette Agricole de Saxe.)

CONTRE LA TRANSPIRATION ET LA SENSIBILITE DES PIEDS

Prenez chaque jour un bain de pieds d'eau tiède additionnée d'acide phénique. Epongez les pieds et poudrez-les généreusement de poudre lycophobe; imprégnez de cette poudre l'intérieur de vos bas propres.

POUR ELOIGNER LES SOURIS

Les souris ne peuvent supporter l'odeur de la menthe et ne rongent rien s'il y a de la menthe à côté. Il suffit d'accrocher dans le garde-manger une botte de menthe pour que les souris ne s'aventurent jamais à l'intérieur.

Tél. Bell: 197-8-31
RICHARD LESSARD, B.C.L.
NOTAIRE

Argent à prêter, Règlements de successions, Assurances, Collection.
STE-URSULE, Comté Maskinongé.

Hon. Sénateur Chs. Bourgeois, C. R.
Gustave Poisson, B. A. L.L.L.

Bourgeois, Poisson & Heaton
avocats
Edifice Ameau
LES TROIS-RIVIERES
Hamilton Heaton, B. A. L.L. B. —
Bureau les samedis et dimanches chez le Notaire Coulu.
LOUISEVILLE, P. Q.

Tél. Bell: 900 5 5

ADRIEN BASTIEN
Transport - Général

Deux camions à la disposition du public.
Service rapide et prix modérés.
SAINT-JUSTIN, P. Q.

Fleurs pour "Tag-Day"

Tél. 5068
Au Salon Fleuri Enr.
Mme C. BLANCHET, Prop.

Grande variété de fleurs naturelles et artificielles.
Bouquets pour mariés, couronnes mortuaires, corbeilles et Décorations de toutes sortes.
362, rue St-Joseph, QUEBEC

Pour vos achats et réparations de moulins à coudre veuillez donc vous adresser à un homme de 40 années d'expérience.

S. DESCOTEAUX
Gérant Singer Sewing Machine Co.
500 rue des Forges,
Tél. 394
TROIS-RIVIERES, P. Q.
CAMILLE TOUSIGNANT
Représentant pour le comté de Maskinongé.
LOUISEVILLE, P. Q.

Le Dr PAUL GODIN
SPECIALISTE
Ex-Interne des Hôpitaux de Paris.
142, Rue Hart, TROIS-RIVIERES.
YEUX, OREILLES, NEZ, GORGE
occupe un bureau à Louiseville chez l'avocat Paul Vanasse, tous les jours, de 9 hrs a. m. à 5 hrs p. m.

JOSEPH MERCURE,
MARCHAND DE NOUVEAUTÉS
Assortiment considérable et varié dans tous les départements à des prix très modérés.
ST-BARTHELEMI, — P. Q.

EUGENE GOSSELIN
Plombier - Ferblantier - Couvreur.
Spécialité: Installation de fournales à eau chaude et à air chaud.
Aussi: Marchandises à la verge et Coupons à meilleur marché que le régulier.
ST-BARTHELEMI, P. Q.

NOUVELLE BOUCHERIE A MASKINONGE
Viandes fraîches tous les jours de la semaine.
Service de Frigidaire
PRIX MODERES
Joseph Rinfret
(Voisin de l'Hôtel Landry)
MASKINONGE, P. Q.

TAXI
Nap. S. de Carufel & Fils,
Autos et voitures pour Marriages, Baptêmes, Etc. Voyages à longue distance.
Service rapide — Jour et Nuit.
Tél. 29 — MASKINONGE, Qué.

Omer Rinfret
BOUCHER
(Gros et Détail)
Commerçant d'animaux de toutes sortes, volailles, foie, etc.
Service de Frigidaire
LOUISEVILLE
P. Q.

LE SALVIFLORE
Le Salviflore est un tonique contre les monstres. Règles en abondance, Règles languissantes, Retour de l'âge. Combien de femmes et de filles souffrent de ces maladies-là. C'est un remède recommandable que chaque famille doit avoir constamment sous la main.
Prix: un traitement, \$3.00; la bouteille de 20 onces.
Mme Louis ALARIE,
SAINT-JUSTIN, P. Q.

Pour Vos Enseignes
voyez Raymond Lagloire
Lettreur
Tél. 35W, Maskinongé, P. Q.
Tous mes travaux sont faits avec la peinture "SHERWIN WILLIAMS"

IMPRESSIONS

Cartes, papiers d'affaires, Faire-parts, Cartes mortuaires, Circulaires, Etc.

S'adresser à

"L'ECHO DE ST-JUSTIN"
ST-JUSTIN, QUE.

Programme d'Amateurs à St-Justin

DIMANCHE LE 7 MARS.

Des prix seront donnés aux vainqueurs.

Les personnes qui se procureront un billet pour la partie de cartes du 6 mars, auront seuls le droit d'y assister, ainsi que les personnes qui feront don d'un cadeau.

Tous ceux qui sont en mesure de donner un numéro, soit de chant, déclamation, imitation violon, piano, etc. etc. devront remplir le coupon ci-joint:

Nom
Adresse
Le numéro que vous désirez donner.

Adressez à: B. BOURGEOIS,
St-Justin, Cté Maskinongé.

# Une nouvelle industrie à Louiseville

L'industrie avicole étant une des branches payantes de l'agriculture, et ayant constaté qu'elle était des plus arriérées dans le district de Maskinongé, l'agronome du comté, M. J.-E. Roy, avec l'aide de M. R. Brassard, organisait, il y a 4 ans, un Cercle Avicole. Les membres du cercle furent recueillis dans les différentes paroisses, particulièrement parmi les membres d'un concours d'exploitation rationnelle des fermes préalablement organisé par M. Roy.

Les principales conditions pour entrer dans le cercle avicole en question furent les suivantes:

1o s'engager pour trois années à suivre à la lettre les données des agronomes.

2o construire une colonie élevée pouvant recevoir au moins 300 poussins.

3o alimenter les poussins avec une moulée préparée spécialement à cet effet.

4o construire un poulailler moderne pouvant loger au moins 100 poules pondeuses.

5o alimenter les pondeuses avec une moulée spéciale appelée moulée de ponte.

6o tenir une comptabilité complète des recettes et des dépenses et faire rapport chaque mois au bureau de l'agronome.

Pour favoriser le développement de cette industrie, le Ministre de l'Agriculture prêtait à chaque intéressé un poêle-éleveuse d'une valeur de \$12.

et payait 50% sur l'achat de 300 poussins, la première année. Après trois ans, le poêle en question était donné gratuitement à tous ceux qui avaient rempli toutes et chacune des clauses du contrat. Tous les concurrents du comté ont gagné largement leur poêle.

Les bons résultats obtenus par ces pionniers ont été rapidement connus et l'aviculture est devenue à l'honneur chez la majeure partie des bons cultivateurs du comté.

Pour que leur travail soit complet, il restait à ceux qui avaient commencé ce mouvement la tâche de trouver aux aviculteurs un moyen de se procurer des poussins à bonne condition et un marché favorable pour l'écoulement des oeufs et de la chair de volailles.

Jusqu'à maintenant, MM. Roy et Brassard avaient la charge de trouver à l'étranger et particulièrement dans la province d'Ontario, les poussins nécessaires aux exploitations avicoles. Au cours du seul printemps 1936, un montant de \$6,000.00 a dû être envoyé aux aviculteurs de la province voisine pour l'achat des poussins nécessaires aux aviculteurs de la région.

En vue de ces faits déplora- bles et constatant que les aviculteurs sont maintenant assez nombreux, les deux agronomes ci-haut mentionnés ont entrepris au mois de décembre dernier l'organisation d'un Cou-

voir Coopératif d'une capacité pouvant répondre aux besoins de la région.

Ce n'était certes pas tâche facile, puisqu'il s'agissait de trouver au moins vingt-cinq cultivateurs assez confiants pour souscrire chacun une part de \$50.00, s'engager à faire subir une sélection très sévère de leurs troupeaux de volailles, payer un centin par poule pour l'épreuve du sang contre la diarrhée blanche, et détruire toutes les réactrices, acheter des cochets de race pure provenant de poules ayant donné au moins 200 oeufs dans une année (ces cochets ont coûté de \$2.00 à \$4.25 chacun et il en faut un pour chaque quinze poules), et en dernier lieu, apporter une fois par semaine leur oeufs au Couvoir et payer 3 cts de l'oeuf pour les frais d'incubation.

Il fallait de plus trouver quelqu'un pour financer l'achat de l'incubateur qui coûte \$2,090.00 et environ \$300.00 pour les accessoires, un local convenable et un opérateur expérimenté. Après un peu plus d'un mois d'un travail ardu, voici ce qui a été réalisé:

Après avoir trouvé 25 cultivateurs ayant donné leur adhésion au projet, MM. Roy et Brassard sont allés rencontrer le bureau de direction de la Coopérative Agricole de St-Justin (la seule existant dans le comté) pour lui demander de financer et de prendre l'organisation sous son contrôle. Ce bureau de direction, composé de cultivateurs progressifs et confiants en leur agronome, a vite fait de donner son

## Les canadiens le préfèrent

# THÉ "SALADA"

adhésion au projet. Une fois ce travail accompli, le projet fut soumis aux autorités du Ministère de l'Agriculture pour approbation et l'obtention d'un octroi de 25% généralement donné sur l'achat d'un tel incubateur. Grâce au grand dévouement du député du comté envers la classe agricole, le projet fut tôt adopté et l'octroi promis.

Quatre milles poules de race pure ont été qualifiées aptes à produire des oeufs pour l'incubation. Cinquante-cinq cochets de races Plymouth Rock Barres et Leghorns Blancs enregistrés dans le R. P. P. provenant des meilleurs aviculteurs de la province de Québec et du Nouveau-Brunswick ont été mis à la tête de plusieurs troupeaux. Les cent-dix autres cochets proviennent de mères qualifiées dans le R.O.P. ou de cochets enregistrés.

Un incubateur d'une capacité de 16,000 oeufs avec un cabinet d'éclosion de 5,000 est installé à Louiseville et commencera ses opérations le 23 février prochain pour terminer vers la mi-juin.

Le Couvoir sera sous la di-

rection de l'agronome du comté et opéré par un expert ayant plusieurs années d'expérience. L'organisation compte sortir plus de 60,000 poussins au cours de la présente saison.

Cette nouvelle industrie sera très profitable aux cultivateurs intéressés et d'un grand secours pour tous les cultivateurs du comté de Maskinongé et des comtés environnants qui pourront se procurer sur place des poussins de qualité supérieure.

Après la saison l'incubation, le Couvoir sera transformé en poste de classification, de mirage et d'expédition d'oeufs de consommation.

Nous félicitons les organisateurs et leur souhaitons bon succès.

### HISTOIRE DE CHASSE

—Le renard est l'animal le plus difficile à chasser; il déploie une adresse incroyable, des ruses extraordinaires... Tenez, le mois dernier, j'en vois un, je le rate, je le poursuis pendant une heure. Enfin, je l'aperçois de nouveau; je tire et je le tue.  
—Et alors?  
—C'était un chien... Quand je vous disais que le renard est capable de toutes les ruses!!

# "La Ferme des Pins"

Editeur: L'Action Catholique des Voyageurs de Commerce, Section des Trois-Rivières.



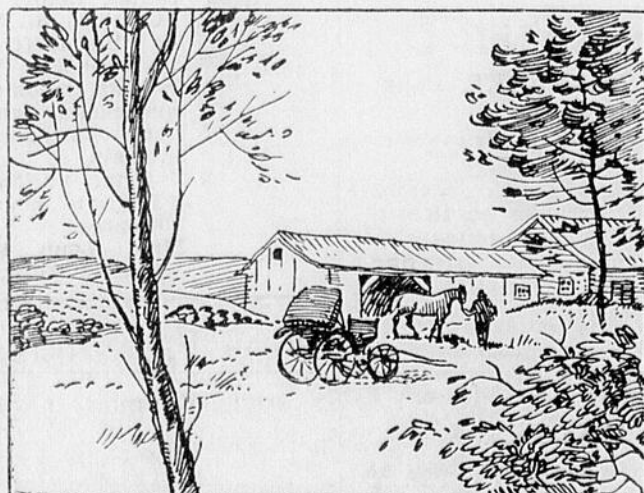
Le vieux ne se possédait plus; la cognée avait pénétré jusqu'au coeur du vieux chêne. J'te-l'dis, devant ton frère, tu marieras pas cette Leroy, ni une autre Canadienne. Si tu me désobéis, tu n'es plus mon fils, déclara Robertson". Et Philippe quitta la ferme.



Dix mois plus tard, une lettre signée d'un nom inconnu, arriva à la ferme. Le père déchira l'enveloppe; l'écriture étrangère apprenait la mort de Philippe, dans le Manitoba. En pleurant, le fermier affligé annonça le grand malheur arrivé dans sa famille. Il s'accusa d'avoir tué son fils.



Le corps du jeune homme avait été trouvé méconnaissable, près de la voie ferrée. Personne n'avait eu connaissance de l'accident. On savait seulement que Philippe, venu de Winnipeg, travaillait là depuis deux mois... c'était tout! On avait découvert son nom et son adresse dans son calepin.



Robertson était matinal. Un matin, après sa maladie, il attela la Rouge. De la maison Georges lui demanda: "Revenez-vous de bonne heure?" — "Comptez-y pas," répondit le père. Il ne donna pas d'explication, fit claquer son fouet et partit. Arrivé à Saint-Valérien, il entra chez le marchand Lorquet.



Une compagnie nombreuse s'y trouvait; à travers la fumée il distingua des figures connues. Il était venu au village pour voir le notaire. Les curieux l'inondèrent de questions. "Est-ce que tu vends?" — "J'sais pas" répliqua Robertson. Y'a des gens qui connaissent nos affaires mieux que nous autres".



Chez le marchand Lorquet, les commentaires affluèrent. Roireau, le barbier racontait les derniers scandales que sa femme avait dénichés dans les environs. Les rentiers, engeance parasite de nos villages, globaient tout pour le raconter de nouveau à d'autres. A preuve de son dire, Roireau, citait sa femme qu'était... histoireuse.